

n°870

P4 Labellisation  
3 résidences étudiantes

P7 Patrimoine  
Un concours photo

P8-9 Dev. Durable  
Objectif Zéro carbone

*Le journal de*

# SAINT-GERMAIN

Journal d'information de la Ville de Saint-Germain-en-Laye - Bimensuel - 4 juillet 2025

**P.5**

## C'EST LA FÊTE!

Dimanche 13 juillet, dans le Domaine national, venez assister à une soirée de festivités.

Prise d'armes et défilé militaire, animation dansée, buvette, feu d'artifice, bal... Toutes les conditions seront réunies pour célébrer en famille cette veille de Fête nationale !



Bal du 13 juillet

# LE COMPTE EST BON !

INTERVIEW. Maurice Solignac, maire-adjoint chargé des Finances

**Lors du Conseil municipal du 25 juin, Maurice Solignac a présenté les résultats des comptes administratifs pour l'année 2024 et le budget supplémentaire 2025.**



**Quelle est la tendance pour les finances 2024 ?**

**Maurice Solignac.** Les comptes de l'année 2024 sont excédentaires et dégagent un résultat positif de

10,5M€, qui seront utilisés cette année dans un contexte de baisse des dotations de l'État sur le budget 2025.

Cet excédent 2024 s'explique par des économies, par une gestion optimisée sur les dépenses prévues et par un léger dépassement sur les recettes.

**La situation financière de notre ville reste donc saine et solide.**

**M.S.** Comme précédemment, 2024 est une année de haut niveau d'investissement, financée exclusivement par une épargne

consolidée, sans recours ni à l'endettement durable, ni à la fiscalité.

**Que représente l'illustration ci-dessous ?**

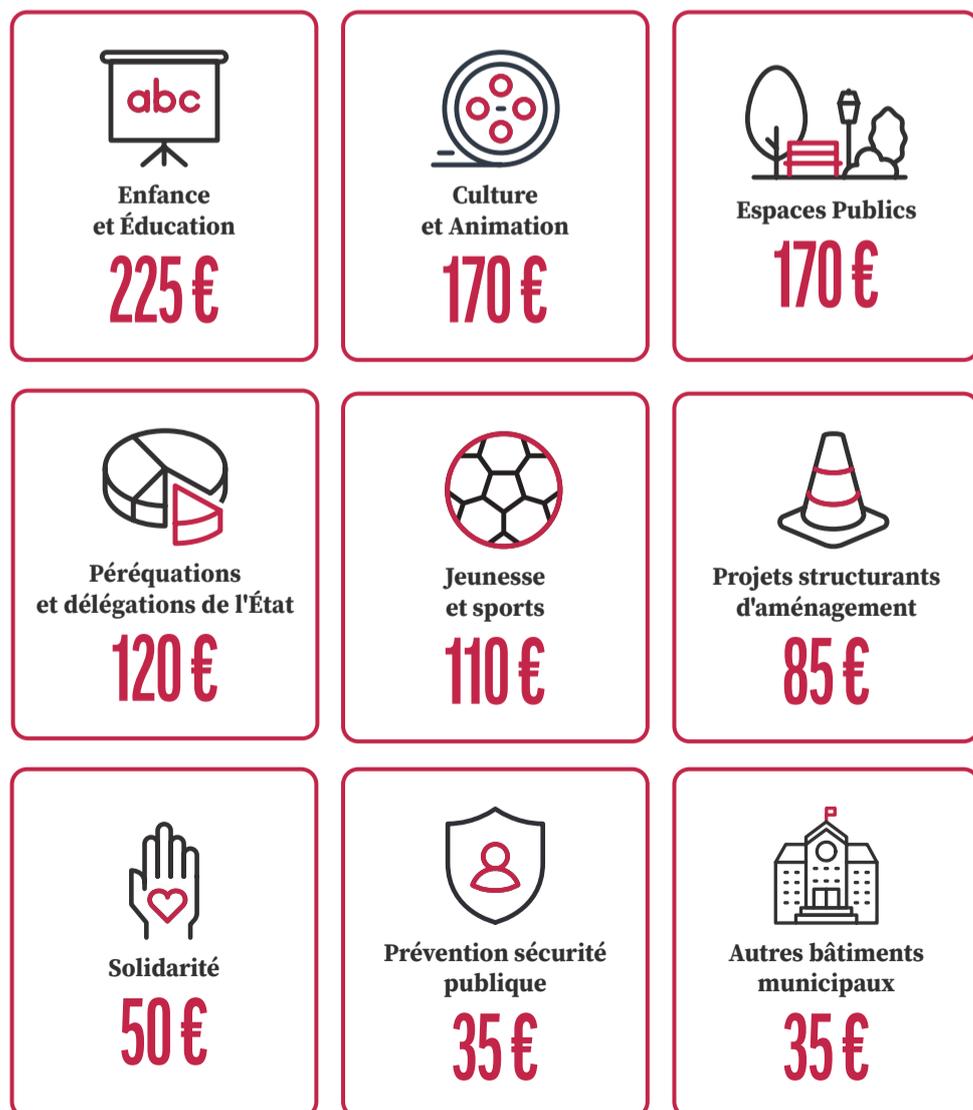
**M.S.** Elle montre la répartition de nos dépenses par tranches de 1000 euros. Ce sont les montants regroupés fonctionnement et investissements pour chacune des activités de la Ville.

Par exemple : sur 1000 euros de dépense, 225 le sont dans le secteur enfance et éducation. C'est le secteur prioritaire de la Ville. Il inclut le fonctionnement des écoles, les crèches et haltes garderies, les cantines ou les activités périscolaires.

En investissement, ce sont les travaux dans les écoles et la fin de la reconstruction du groupe scolaire Bonnenfant.

Chaque autre secteur peut ainsi être détaillé. Ce tableau est un outil d'information. C'est aussi un outil de contrôle lorsqu'on le compare au fil des années.

## QUAND LA VILLE DÉPENSE 1000€ OÙ VONT-ILS ?



Outre les comptes administratifs (lire ci-contre), le Conseil municipal du 25 juin, a notamment voté les délibérations\* suivantes :

• **Convention de partenariat avec le comité forain de la Fête des Loges**

Dans un contexte économique contraint et au regard des enjeux de sécurité et d'attractivité de la Fête, il est apparu nécessaire de questionner les conditions de mise en œuvre de la Fête des Loges. Des réunions de travail avec les forains et plusieurs conseillers municipaux des différents groupes ont été organisées fin 2024 et début 2025, qui ont permis d'identifier des pistes d'amélioration et de coopération, et d'aboutir à l'élaboration d'une convention de partenariat.

Celle-ci a pour objectif de clarifier la répartition des missions dévolues aux deux parties pour mener à bien le déroulement de cette manifestation dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, notamment. Cette convention a été adoptée à l'unanimité.

• **Attribution des bourses Défi Jeunes**

Le dispositif Défi Jeunes a été instauré en 1998 par la Ville. Sous forme d'un soutien financier, cette bourse vise à soutenir des projets élaborés par des jeunes Saint-Germainois âgés de 16 à 25 ans.

En 27 ans, la Ville a contribué financièrement à plus de 100 projets.

Cette année, sept candidats ont été reçus par la commission Services à la population pour présenter leurs projets.

À l'issue de ces auditions, le jury a retenu 3 projets et propose de leur attribuer respectivement les bourses suivantes :

- 1<sup>er</sup> prix : « Ixam et Medfa » 1000 €.
- 2<sup>ème</sup> prix : « Piège à Cash » 850 €.
- 3<sup>ème</sup> prix : « Giovanna et Héloïse au Guatemala » 650 €.

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

• **Extension du réseau de chaleur**

Un pas de plus vers la transition énergétique à Saint-Germain-en-Laye !

Le Conseil municipal a voté la création d'une société en partenariat avec Dalkia pour développer une nouvelle centrale géothermique sur le territoire.

Face à la demande croissante des habitants souhaitant se raccorder au réseau de chaleur, le réseau sera étendu vers le nord et l'est de la ville, avec un objectif :

- 20 km de réseau supplémentaires
- 90 nouveaux raccordements
- Jusqu'à 12 000 logements couverts par une chaleur produite à 90 % à partir d'énergies renouvelables !

Cette nouvelle centrale utilisera la géothermie du Dogger, une nappe d'eau très chaude située en profondeur. L'eau, bien que non potable, permet de chauffer le réseau avant d'être réinjectée dans le sous-sol, dans un circuit fermé, respectueux de l'environnement.

Parmi les futurs sites raccordés figurent notamment le Dôme Saint-Germain (piscine), le musée d'Archéologie nationale, la mairie, ainsi que plusieurs groupes scolaires et logements collectifs de l'est de la ville.

C'est une étape clé de l'engagement pour une ville plus durable, plus autonome et tournée vers l'avenir.

• **Règlement du concours photo du Label Villes et Pays d'Art et d'Histoire** (lire en page 7 du cahier culture).

Toutes les délibérations et leur contenu sont consultables en ligne sur le site saint-germainenlaye.fr, en tapant "conseil municipal" dans la barre de recherche.



Lors de la Fête du commerce, qui s'est déroulée samedi 28 juin, en partenariat entre CAP SGL, l'association des Commerçants et Artisans Professionnels de Saint-Germain-en-Laye et la Ville, un concours de vitrines avait été proposé sur le thème fleuri. 9 commerçants ont concouru et l'heureuse élue, désignée par des votes via les réseaux sociaux, est Stéphanie, de la boutique Mil'Poils (21, rue André-Bonnenfant).

Retrouvez toutes les informations de votre ville sur : [saintgermainenlaye.fr](http://saintgermainenlaye.fr)

P.3



ÉDITO. Arnaud Pericard

# BONNES VACANCES

Chères Saint-Germainoises, chers Saint-Germainois, L'été s'installe, apportant avec lui cette douce envie de profiter du soleil, de moments de détente, de retrouvailles en famille ou entre amis. C'est aussi une période où notre ville s'anime comme jamais, offrant à chacun l'occasion de vivre des instants uniques. Cette année encore, Saint-Germain-en-Laye se transforme en véritable terrain de découvertes, de rencontres et de festivités pour petits et grands. Notre cœur de ville battra au rythme des marchés colorés, des commerces de proximité et des terrasses accueillantes qui invitent à la flânerie. Parmi les temps forts de l'été : le retour de Bel-Air Plage, lieu convivial par excellence, et bien sûr la Fête des Loges, événement emblématique niché dans notre belle forêt domaniale. Pour les amateurs de fraîcheur, la piscine du Dôme vous accueillera tout l'été. Nous célébrerons ensemble la Fête nationale, dès le 13 juillet, dans le cadre majestueux du Domaine national, avec un défilé militaire, un bal-concert et un superbe feu d'artifice. N'oubliez pas de passer à la buvette

tenu par vos élus, dont les recettes seront intégralement reversées au Centre Communal d'Action Sociale – un geste solidaire à ne pas manquer. L'été sera aussi sportif avec de nombreuses activités proposées, que ce soit en salle au Colombier ou en plein air, notamment les randonnées dans la forêt. Côté culture, la Micro-Folie vous attend avec ses ateliers créatifs et ses expositions immersives. Des jeux de piste, des spectacles et des animations familiales viendront ponctuer cette saison estivale. À la rentrée, nous aurons le plaisir de vous retrouver lors du forum des associations et des journées européennes du patrimoine, avant de clore l'été en beauté avec le festival Saint-Germain en Live, fidèle à sa promesse d'accueillir des talents d'exception. Que cet été soit pour chacun d'entre vous une belle parenthèse, un moment pour ralentir, se reconnecter, et redécouvrir notre ville comme un lieu de partage, de culture et de lien. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un été serein, chaleureux et riche en découvertes à Saint-Germain-en-Laye.

## GRAND FORUM DES ASSOCIATIONS PRENEZ DATE !

Samedi 6 septembre, de 10h à 18h, place du Marché-Neuf, venez nombreux au Grand Forum des associations ! Arts et culture, sport et bien-être, économie, formation, international, santé, solidarité, vie locale, citoyenneté... sont autant de thèmes que vous pourrez découvrir au fil des stands. Co-organisé par la Ville et la Maison des Associations (MAS), il réunira près de 200 associations, réparties en 10 « villages », qui vous permettront de découvrir la diversité de la vie associative. Ce sera aussi l'occasion de faire vos choix, vous inscrire et, pourquoi pas, de vous engager en tant que bénévole !



L'ambiance sera festive et animée dans les rues bordant le forum.

# 12 000 €

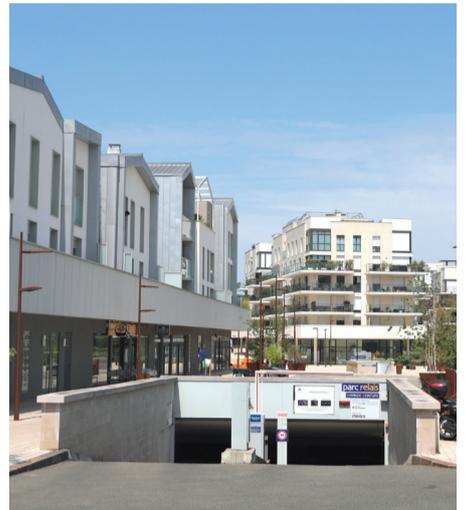
ont été collectés sur Ulule pour doter le Grand Bassin et le Petit Bassin de fauteuils Fermob®. La Ville va maintenant passer commande auprès du fournisseur afin que vous puissiez en profiter prochainement. Merci à tous pour votre généreuse participation !

## LISIÈRE PEREIRE CONNAISSEZ-VOUS LE PARC RELAIS ?

50 euros par an ! C'est le tarif préférentiel qui, grâce à la convention signée entre la Ville et Île-de-France Mobilités, vous permet de stationner votre véhicule dans le Parc Relais de la Lisière Pereire (2, rue Turgot). Il vous est réservé si vous êtes détenteur d'un passe Navigo annuel ; imaginez R (de plus de 18 ans) ; ou annuel tarification senior.

### LE T13 POUR RELIER LES 2 STATIONS

Pour utiliser le service Parc Relais, votre passe Navigo doit être chargé et vous devez faire la demande auprès d'Indigo, exploitant du site, au 01 39 73 09 30.



Si vous êtes usager du RER A, n'hésitez pas à contracter un abonnement, puis à utiliser le T13 pour relier les deux gares !

Toutes les informations sur [saintgermainenlaye.fr](http://saintgermainenlaye.fr), rubriques La ville & vous > Me stationner



## SAINT-GERMAIN FAIT SON CINÉMA

Le compte à rebours a commencé... Au cœur du futur écoquartier de l'hôpital, le groupe UGC projette d'ouvrir un nouveau cinéma de neuf salles, pour un total de 1298 places, fin 2026. Pensé en étroite collaboration entre la Ville et les équipes d'UGC, ce futur équipement, imaginé par les architectes Alberto Cattani, Anthony Bechu (Bechu & Associés) et Olivier Herbez (AHA Atelier Herbez Architectes),

doté de projecteurs laser et d'un son 7.1 surround, offrira une programmation riche, allant du film d'auteur au blockbuster. De nombreux événements viendront nourrir cette programmation : avant-premières avec les équipes de films, événements UGC, partenariats locaux... La Ville prépare également de belles surprises en amont de cette ouverture, dont *Le JSG* vous tiendra informé.

## UN BEAU SUCCÈS



Plus de stands, plus d'entreprises participantes et plus de visiteurs inscrits ! Le Forum de l'emploi, qui s'est déroulé le 21 mai, place du Marché-Neuf, signe une très belle réussite.

Il a réuni :

- 73 stands dont 40 entreprises, 16 organismes de formation et 17 institutionnels / associations
- 1 587 demandeurs d'emploi inscrits
- 1 250 entretiens flash avec les entreprises

## LABELLISATION AVUF

**TROIS RÉSIDENCES ÉTUDIANTES RÉCOMPENSÉES !**

Logements, variétés des formations, transports, offre culturelle et sportive... Saint-Germain-en-Laye, adhérente de l'association des Villes universitaires de France, porte une ambition forte en matière d'enseignement supérieur, l'un des principaux engagements du présent mandat.

Dans notre dossier, découvrez la belle performance de trois de nos résidences étudiantes, ainsi que le tout nouveau Guide de l'Étudiant, et la prochaine installation d'un pôle de formation.



Résidence Thérèse-Papillon

Trois résidences étudiantes de Saint-Germain-en-Laye viennent d'obtenir le label Habitat Étudiant Premium décerné par l'AVUF, l'Association des Villes Universitaires de France. Ce label est attribué lorsque quatre grands engagements sont respectés autour du lieu de vie des étudiants : il doit être intégré au territoire, aménagé et rénové, et accueillant pour valoriser l'étude et le bien-être des étudiants.

C'est une performance ! La résidence Thérèse Papillon (1A, rue Bernard-Palissy), la résidence Artemis (1, Venelle Artemis) et la résidence Joseph Kessel (1, rue de la Croix de Noailles) ont reçu la certification Premium de l'Avuf, la plus haute distinction de ce label, avec un score de 100% sur les critères obligatoires et 92% sur les critères bonus !



Résidence Artemis

Gage de confiance et de qualité, ce label permet notamment de vérifier que le cahier des charges est bien tenu auprès de toutes les parties : propriétaires, gestionnaires et étudiants.

Ainsi, les résidences labellisées Habitat Étudiant constituent un atout supplémentaire de l'attractivité universitaire de Saint-Germain-en-Laye, contribuant à l'insertion de tous les étudiants.

Sylvie Habert-Dupuis, première adjointe chargée de l'Éducation, de la Jeunesse et des Relations Internationales et conseillère régionale, et Paul Joly, maire-adjoint chargé du Logement, de l'Inclusion et de la Ville de demain soulignent : « La labellisation contribue à forger un sentiment d'appartenance à un territoire et à une communauté universitaire locale. C'est un levier d'action au service d'un campus intégré, inclusif et durable, où le logement étudiant est pleinement pensé comme composante de la réussite, de l'attractivité universitaire et du développement urbain ! ».



Résidence Joseph-Kessel

**VENEZ ÉTUDIER À SAINT-GERMAIN !**

Pour accompagner au mieux les jeunes qui ont choisi de poursuivre leurs études dans la cité royale, la Ville vient de sortir un Guide de l'étudiant 2025-2026.

Précis et concis, il permet d'avoir, en 8 pages, une vue d'ensemble sur les conditions qui s'offrent aux jeunes dans le cadre de leurs études supérieures : établissements, transports, logement, aides sociales et alimentaires, solidarité, santé, culture et loisirs.

Ce guide est consultable sur le site de la Ville : [saintgermainenlaye.fr](http://saintgermainenlaye.fr), rubriques La Ville & vous > 0-25 ans >, puis cliquez directement sur la vignette Guide de l'étudiant.

Il sera, par ailleurs, distribué par chaque établissement aux nouveaux étudiants lors des réunions de rentrée.

**SAINT-GERMAIN S'ENGAGE**• **iXcampus**

La Ville a mis un terrain d'une valeur de 2 millions d'euros à disposition d'iXcampus afin d'accompagner l'extension de son site, dont la première pierre a été posée le 17 mai 2024 (lire Le JSG 848). Ce campus technologique et universitaire va doubler sa capacité d'accueil d'ici à janvier 2026, passant de 500 à 1000 étudiants, répondant ainsi aux

attentes de la Ville en matière de développement de l'enseignement supérieur.

• **CY École de design**

Saint-Germain a signé une convention pluriannuelle de financement en partenariat avec CY Cergy Paris Université et attribué, entre 2021 et 2024, un fonds d'amorçage de 500 000 euros.

**NOUVEAUTÉ 2026**

Né du rapprochement de l'Institut National Supérieur de Formation et de Recherche pour l'Éducation Inclusive (INSEI) et de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE), le PNEI (Pôle National pour l'Éducation Inclusive), a pour vocation de devenir un pôle international de formation, de recherche et de ressources sur les pratiques éducatives inclusives, afin de répondre aux besoins des publics à besoins spécifiques, en matière d'accessibilité, d'adaptation et d'accompagnement. Il ouvrira au printemps prochain au 5, rue Pasteur.

Retrouvez toutes les informations de votre ville sur : [saintgermainenlaye.fr](http://saintgermainenlaye.fr)**P.5**

**SAINT GERMAIN EN LAYE**  
DOMAINE NATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**Bal du 13 juillet**

**19H**  
PRISE D'ARMES ET DÉFILÉ

**20H - 21H**  
DÉMONSTRATION DE BATUCADA

**21H30**  
OUVERTURE DU BAL AVEC D'ANGELO AND CO

**23H**  
FEU D'ARTIFICE

**23H20 - 1H**  
AMBIANCE MUSICALE

BUVETTE DES ÉLUS & AIRE DE PIQUE-NIQUE

[www.saintgermainenlaye.fr](http://www.saintgermainenlaye.fr)

Berceau d'avenir

## BAL DU 13 JUILLET

# VENEZ FESTOYER

## DANS LE DOMAINE NATIONAL !

À la veille de la Fête nationale, la Ville organise sa traditionnelle soirée du 13 juillet. Rendez-vous dès 19h, pour assister à la prise d'armes et au défilé militaire sur le parvis, face au château.

Profitez ensuite, entre 20h et 21h, d'une démonstration de batucada, genre musical caractérisé par des percussions traditionnelles du Brésil.

À partir de 21h30, place à la danse avec le bal animé par D'Angelo and Co puis, à 23 heures, laissez-vous

émerveiller par le feu d'artifice. L'animation musicale reprendra ensuite de 23h20 à 1h du matin. Et tout au long de la soirée, n'hésitez pas à venir vous rafraîchir à la traditionnelle buvette tenue par les élus, qui permettra de collecter des fonds pour le Centre Communal d'Action Sociale.

Venez nombreux participer à cet événement à vivre en famille ou entre amis ! Entrée libre.

Toutes les informations sur [saintgermainenlaye.fr](http://saintgermainenlaye.fr)



## GUIDE DE L'ÉTÉ

Le guide de l'été est maintenant disponible ! Vous y trouverez des événements organisés par les équipements culturels de la Ville, les services municipaux et les acteurs locaux du 4 juillet au 31 août.

Concert apéro jazz, découverte virtuelle et réelle de l'Apothicaire royale ou encore sortie VTT à l'étang du Cora sont certaines des nombreuses activités auxquelles vous pourrez participer. Un été à vivre pleinement, au rythme de la ville !

Retrouvez toutes les informations et le détail du programme sur le site [saintgermainenlaye.fr](http://saintgermainenlaye.fr) > Agenda > Un été à Saint-Germain.



Samedi 28 juin s'est tenue la septième édition du Bel-Air d'été. Plusieurs espaces (jeunes/enfants, guinguette, groupes de danses, ateliers développement durable...) ont permis aux plus petits comme aux adultes de profiter de moments conviviaux, dans un esprit léger et estival (lire *Le JSG* 869).



Samedi 21 juin, les rues de Saint-Germain-en-Laye ont vibré au rythme de la Fête de la musique ! Groupes de rock ou de danses bretonnes et écossaises, de hip-hop, d'électro, ou encore chorale de gospel, entre autres, se sont produits tout au long de la soirée.

**ASSURANCE EMPRUNTEUR**

**Frédéric LUBSZYNSKI**  
Courtier d'Assurances  
[contact@vip-assur.fr](mailto:contact@vip-assur.fr)

**01 30 61 04 99**  
6, rue Saint-Pierre  
St-Germain-en-Laye

La loi vous permet de **choisir librement** ou de **changer à tout moment** votre assurance **emprunteur**, calculez facilement **l'économie** que vous pouvez réaliser sur votre prêt immobilier.

**Flashez-moi !**

**V.I.P. ASSUR'**

\*Voir conditions au Cabinet. N° ORIAS : 07/000124

**GHERARDI J.-P.**  
Depuis 30 ans

**Entreprise générale de maçonnerie**

Restauration, agrandissement, terrassement, ravalement, agencement cloison, faux plafonds, isolation

**Tél. : 01 34 51 42 64**

10, rue Lamé - 78100 Saint-Germain-en-Laye  
[j-p.gherardi@wanadoo.fr](mailto:j-p.gherardi@wanadoo.fr)

# YOANN ET MARIE BOURGEOIS LE PETIT CIRQUE À SAINT-GERMAIN EN LIVE!

**Artistes éclectiques, performances qui croisent plusieurs disciplines... Yoann et Marie Bourgeois feront rêver les spectateurs avec leur nouvelle création, *Le Petit Cirque*, inspiré de l'univers musical de la chanteuse Pomme. Invités d'honneur du festival Saint-Germain en Live, venez découvrir leur œuvre poétique et magique, le jeudi 25 septembre à 20h30 au Théâtre Alexandre-Dumas. Musique, danse, cirque et magie seront au rendez-vous !**

**Comment l'univers de la scène est-il venu à vous ?**

**Marie Bourgeois.** Très tôt, j'ai été inscrite au conservatoire de danse. Cela a été pour moi une manière d'exister, de comprendre le monde et de me relier aux autres. Sans envisager encore d'en faire un métier, j'ai choisi de continuer cette voie, en attendant de « trouver un vrai métier ». J'ai donc suivi un Bachelor of Performing Arts, à la Northern School of Contemporary Dance à Leeds.

**Yoann Bourgeois.** J'ai découvert assez tôt le théâtre, le cirque et la danse, qui ont prolongé l'enfance et le goût du jeu. J'ai eu la chance d'être formé à la fois à l'École nationale des arts du cirque et au Centre national de la danse. En 2010, j'ai pu créer ma propre compagnie, avec le désir de produire des œuvres à ma manière, en privilégiant la recherche sur un temps long, à la croisée des disciplines.

**Comment vous êtes-vous rencontrés ?**

**M.B.** Yoann organisait une audition en vue de plusieurs projets à venir. J'ai envoyé mon dossier de candidature avec plusieurs jours de retard, mais j'ai pu participer à l'audition. Beaucoup de choses se sont jouées ce jour-là. Pour la première fois une audition m'a paru légère et joyeuse.

Nous avons commencé à travailler ensemble dans le cadre d'une reprise de rôle pour sa pièce *Celui qui Tombe* et nous avons depuis exploré de nombreuses manières de collaborer. Quelque chose de plus rare s'est imposé entre nous — une complémentarité évidente, presque organique, à la fois sur scène et dans la vie.

**Comment la création du spectacle *Le Petit Cirque* s'est déroulée ?**

**M.B.** *Le Petit Cirque* est un projet ambitieux, à la croisée de plusieurs disciplines :

musique, danse, théâtre ou encore vidéo... Travailler avec une équipe aussi plurielle, riche de sensibilités et de compétences différentes, a été une véritable source d'inspiration. Le point de départ a été l'album *Saisons* de la chanteuse Pomme. Cet univers poétique très fort nous a offert une boussole : des couleurs, des intentions, une dynamique, mais aussi une certaine douceur mélancolique. Pomme a généreusement partagé ses inspirations autour de l'album, et c'était très stimulant de composer un spectacle en écho à ce qu'elle portait. Le temps de travail avec les danseuses a été relativement court, mais très intense. Leur professionnalisme, leur créativité et leur engagement ont été essentiels pour que la pièce trouve sa forme finale.

**Y.B.** *Le Petit Cirque* est né d'un désir commun, avec Marie Bourgeois et Pomme, de créer une œuvre à part. Chez Pomme, c'est la sincérité brute qui traverse ses chansons. Une forme de vérité nue, portée sans artifices, qui touche droit au cœur. J'ai aussi été touché par sa capacité à incarner une forme de fragilité qui n'est jamais faible — au contraire, elle est pleine de force et de présence. Nous avons voulu laisser chaque discipline respirer à sa manière. Le décor est à l'image de cette approche : simple, circulaire, presque enfantin, mais ouvert à tous les imaginaires. C'est un cirque sans grande prouesse, sinon : une prouesse de délicatesse.

**Le recommanderiez-vous à des familles ?**

**Y.B.** Oui, sans hésitation. *Le Petit Cirque* est pensé comme un terrain de jeu pour tous les âges. Il n'y a pas besoin de codes ou de clés pour y entrer : il suffit d'ouvrir les yeux, les oreilles... et peut-être un peu le cœur. Nous avons voulu créer une forme d'adresse simple, directe, qui ne prend

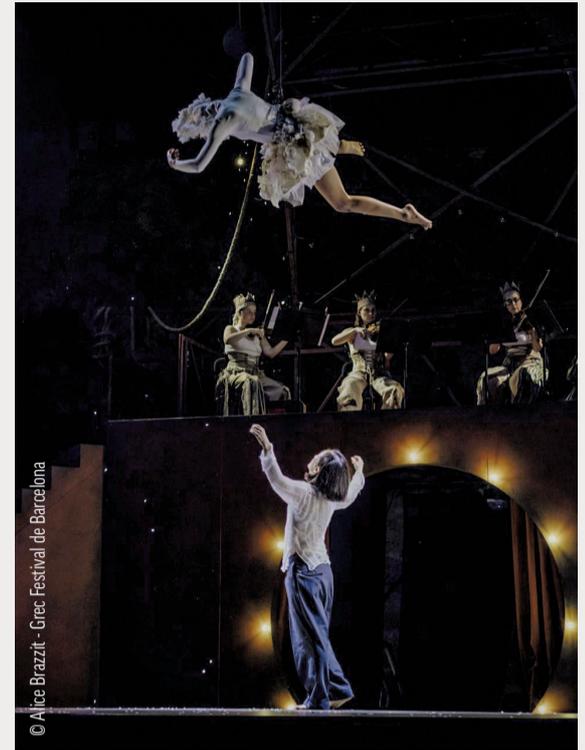
jamais les enfants de haut, et qui laisse aussi aux adultes un espace pour rêver, s'émouvoir, réfléchir. C'est un spectacle tout public au sens le plus noble : il ne cherche pas à plaire à tout prix, mais à créer un espace sensible où chacun, quel que soit son âge, peut projeter ses propres images, ses propres souvenirs.

**M.B.** Absolument ! *Le Petit Cirque* est, selon moi, un spectacle particulièrement adapté aux familles, car il aborde un thème universel : le temps qui passe, et la manière dont il nous transforme. C'est cette capacité à faire cohabiter la poésie, la malice et l'émotion qui, je pense, permet à chacun -petits et grands- de s'y retrouver, à son propre niveau de lecture.

**Yoann, vous allez réaliser une performance avec un escalier en plein air à Saint-Germain. Pouvez-vous présenter cette action et sa symbolique ?**

**Y.B.** L'escalier est l'un des premiers agrès que j'ai imaginés. Il est devenu, au fil des années, une sorte d'icône de mon travail, sans que je ne le prévoie. Ce dispositif, si simple en apparence, concentre en réalité de nombreuses dimensions qui m'obsèdent : l'élévation, la chute, l'équilibre fragile entre deux états.

Lorsque je monte cet escalier en boucle, encore et encore, c'est une manière de rejouer Sisyphe, bien sûr, mais dans une version suspendue, décalée, presque joyeuse. Il ne s'agit pas d'un mythe de l'absurde, mais d'une tentative de transformer la répétition en rituel, le vertige en danse. Cette performance est devenue virale sur les réseaux, et diffusée dans le monde entier, ce qui m'a d'ailleurs surpris ! Je pense que ce succès tient à



© Alice Brazzil - Grec Festival de Barcelona

quelque chose de profondément universel. Le rejouer à Saint-Germain, en plein air, c'est aussi le remettre en circulation, le rendre à la ville, à la lumière du jour, au regard libre des passants.

**Théâtre Alexandre-Dumas (Jardin des Arts)**

**Informations et contacts sur [saintgermainenlive.fr](http://saintgermainenlive.fr)**

**Tarif plein : 49 euros / Tarif réduit : 45 euros.**

**SAISON 2025-2026  
AU THÉÂTRE  
ALEXANDRE-DUMAS**

Ouverture de la vente à l'unité au guichet jusqu'au 11 juillet, puis à partir du 2 septembre en ligne à tout moment ! Lire *Le JSG 868* pour avoir un aperçu de cette nouvelle saison et rendez-vous sur le site [td.saintgermainenlaye.fr](http://td.saintgermainenlaye.fr) pour le programme complet.



## À LA MICRO-FOLIE (PLACE DES ROTONDES)

**Mercredi 9 juillet, de 10h30 à 12h**, explorer le monde en voyageant... depuis votre casque de réalité virtuelle ! Plusieurs sessions sur réservation, dès 10 ans. **À 14h30 et à 16h30**, un atelier pour apprendre à créer sa carte postale numérique ou physique, sur réservation dès 6 ans.

**Samedi 12 juillet, de 10h à 12h**, une matinée documentaire sur les enjeux de cinq forêts primaires de

notre planète. Tout public, en accès libre. **À 14h30 et à 16h30**, un atelier *Fablab*, autour de la broderie numérique pour ados et adultes, sur réservation.

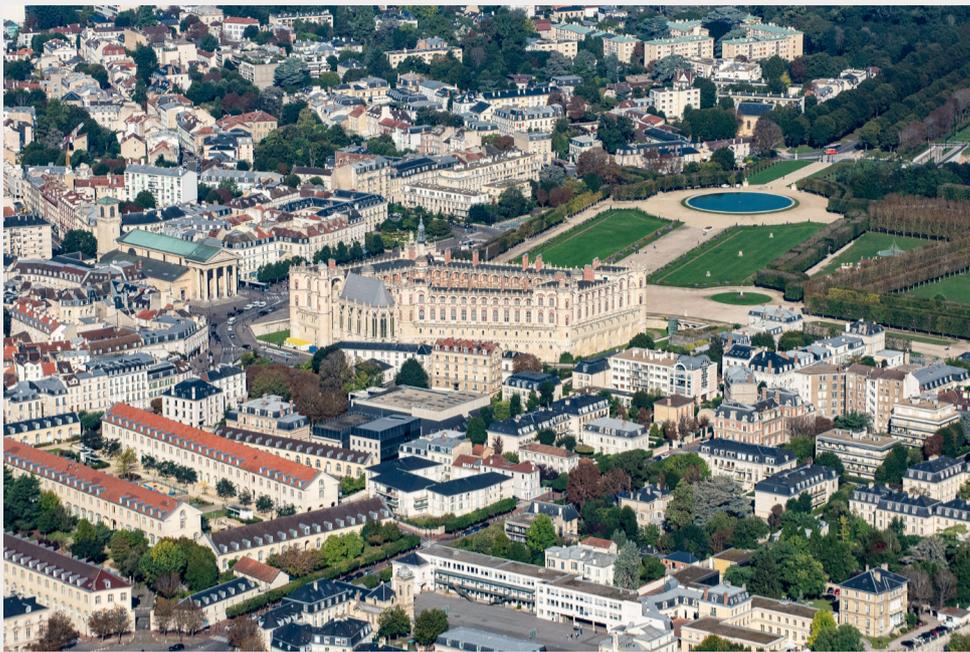
**Mercredi 16 juillet, de 10h à 12h**, matinée autour du cinéma, sélections d'œuvres et activités ludiques, tout public, en accès libre. **À 14h30 et à 16h30**, un atelier *Recrealab* pour créer un zootrope,

l'ancêtre du cinéma, et être capable de produire une animation ! Dès 11 ans, sur réservation.

**Réservation sur [micro.folie@saintgermainenlaye.fr](http://micro.folie@saintgermainenlaye.fr) et au 01 30 87 20 32. Retrouvez tout le programme sur [culture.saintgermainenlaye.fr](http://culture.saintgermainenlaye.fr)**

Retrouvez toutes les informations de votre ville sur : [saintgermainenlaye.fr](http://saintgermainenlaye.fr)

P.7



# LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Riche de son patrimoine historique, architectural ou encore naturel, Saint-Germain-en-Laye candidate au label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » ! La Ville dépose son dossier de candidature le 15 juillet en vue d'un examen à la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture en octobre. Créé en 1985 par le ministère de la Culture, il distingue les communes engagées dans un processus de valorisation de leur patrimoine.

La signature « Berceau d'avenirs » adoptée par la Ville en 2025, traduit son identité forte et sa volonté de se tourner vers l'avenir. C'est dans cet esprit que la politique culturelle vient se renforcer, en attestant de la place centrale accordée aux patrimoines, aux enjeux urbains et environnementaux et aux nombreux projets en cours. Saint-Germain-en-Laye souhaite donc maintenant pouvoir structurer cette démarche par la certification de ce label !

Sa candidature permettra de mettre en avant les multiples identités de la Ville : une ville royale et verte, ouverte à la jeunesse, aux offres culturelles et qui s'engage dans la transition écologique. Notamment portée par la direction de la Culture, le dossier devra ensuite valider plusieurs étapes, dont vous tiendra informé *Le JSG*.

À terme, si la cité obtient le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire, cela lui permettra d'agir concrètement pour le patrimoine en l'identifiant concrètement par le biais d'inventaires complets, en recensant la biodiversité environnante, en protégeant le bâti... La valorisation, la transmission et l'accompagnement seront au cœur de toutes ces actions !

## MON PATRIMOINE SAINT-GERMANOIS

Pour participer à ce nouveau chapitre entre mémoire, avenir et partage, la Ville organise un concours photographique Instagram ! La Ville invite tous les participants à mettre en lumière la diversité patrimoniale sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye à travers leur objectif, et à explorer leur propre rapport au patrimoine. Le concours est déjà ouvert et se terminera le 1<sup>er</sup> septembre à midi. Il est ouvert à tous les Saint-Germanois de plus de dix-huit ans, non professionnels. Il faut que le compte soit public, être abonné au compte @villesaintgermainenlaye, et contenir la mention du compte, l'hashtag #monpatrimoine saintgermanois et le nom du quartier où la photo a été réalisée. Le jury comportera 14 membres dont Arnaud Pericard, évaluera l'originalité, la technique et l'esthétisme des clichés ! Les 20 premiers photographes sélectionnés recevront une entrée pour l'exposition *Revoir le Château-Neuf. La demeure des rois à Saint-Germain-en-Laye* qui sera présentée dès le 14 novembre au musée Ducastel-Vera. Les 10 meilleures photographies seront également publiées dans *Le Journal de Saint-Germain* !

**Règlement du concours non exhaustif, à consulter sur [saintgermainenlaye.fr](http://saintgermainenlaye.fr).**



# L'ÉTÉ DANS LES MÉDIATHÈQUES



## Racontez votre médiathèque à l'occasion de ses 20 ans !

Pour fêter l'anniversaire de la médiathèque Marc-Ferro (Jardin des Arts), écrivez un texte court à propos d'une anecdote, d'un souvenir partagé ou de ce que vous aimez à la médiathèque ! Vous pouvez rendre votre écrit jusqu'au 23 août. En septembre, le Photo-Club de Saint-Germain, installera un studio et invitera les usagers à se faire tirer le portrait. Photos et textes seront exposés en décembre à l'occasion d'une installation anniversaire.

## Ateliers de relaxation

Venez vous détendre sur les transats au jardin des Arts et apprendre à vous relaxer avec la sophrologue Martine Hirel, pour apaiser votre stress et gérer vos émotions. Les samedis 5, 12 et 26 juillet ainsi que le 2 août, dès 15 ans. Gratuit sur inscription. À 11h.

## Stage BD-Manga sur les animaux

Dans le cadre de Partir en livre, la médiathèque George-Sand (44, rue de l'Aurore), propose un stage sur deux séances de 2h30, pour apprendre toutes les techniques et le processus créatif d'une bande dessinée. Préparez vos crayons et votre imagination ! Mercredi 9 juillet et vendredi 11 juillet, de 8 à 12 ans. Gratuit sur inscription. À 14h30.

**Contacts : 01 70 46 40 00 (Marc-Ferro) et 01 70 46 40 09 (George-Sand). [mediatheques.saintgermainenlaye.fr](http://mediatheques.saintgermainenlaye.fr)**

## FERMETURES ET CHANGEMENTS DES HORAIRES D'ÉTÉ

### Médiathèques

Du mardi 15 juillet au 30 août, les deux médiathèques ouvrent deux jours dans la semaine. **Médiathèque Marc-Ferro** (Jardin des Arts) : mardi de 13h à 18h et le samedi de 10h30 à 13h et de 14h30 à 18h. **Médiathèque George-Sand** (44, rue de l'Aurore) : le mercredi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h et le vendredi de 15h à 19h.

### Micro-Folie

La Micro-Folie (place des Rotondes) sera fermée du 2 au 16 août inclus.

### Conservatoire Claude-Debussy

Le CRD sera fermé du 19 juillet au 24 août inclus. Reprise des cours le 15 septembre.

### Théâtre Alexandre-Dumas

Fermeture de la billetterie du 15 juillet au 1<sup>er</sup> septembre.

### Musée Ducastel-Vera

Fermeture du dimanche 3 août exclu jusqu'au vendredi 22 août inclus.

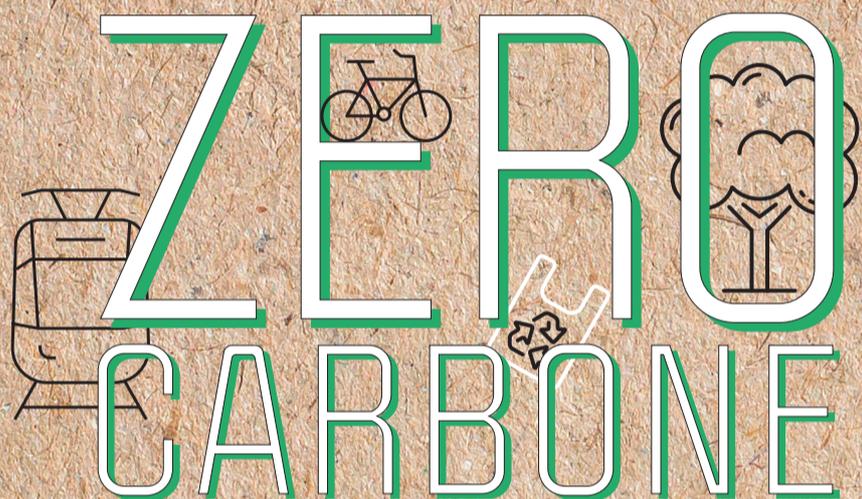


Vous pouvez envoyer votre texte ou vous inscrire au shooting via ce QR code (jusqu'au 23 août).

# HORIZON 2050

# OBJECTIF NEUTRALITÉ CAR

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



**Atteignons-le ensemble !**

## SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ZÉRO CARBONE ET LE PACE

Au printemps 2021, la commune nouvelle a signé la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie, qui invite à élaborer et à suivre un Plan d'Actions Climat Énergie (PACE), appelé *Saint-Germain-en-Laye zéro carbone*.

Tout au long de l'année, il se décline grâce au travaux conjoints :

- Du Conseil local des Transitions (CLT), composé d'élus, de citoyens et de techniciens engagés pour co-construire et piloter les actions.

- De la direction des Transitions, qui coordonne l'ensemble du plan d'actions, forme élus et agents, et assure la mise en œuvre opérationnelle.

Et pour que chacun comprenne les enjeux, la Ville déploie un plan de communication, des ateliers, des programmes éducatifs et un budget participatif écologique.

Les services municipaux sont eux aussi formés et impliqués.

## 2030 PUIS 2050, DEUX ÉTAPES-CLÉS

Depuis 2024 et jusqu'en 2030, la commune nouvelle assure la mise en œuvre et l'évaluation de *Saint-Germain-en-Laye zéro carbone*. Car le PACE est révisable tous les 2 à 5 ans, afin de prioriser ou de recentrer les actions qui permettront d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Pour lutter contre le changement climatique et ses effets, le territoire peut agir sur deux volets : l'atténuation et l'adaptation. Ces stratégies sont complémentaires et leur synergie permet de renforcer l'efficacité à des coûts et des échelles de temps différentes.

La première est rendue possible, notamment, par la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines ; la seconde, par exemple, par le développement de méthodes permettant aux populations de faire face aux dérèglements climatiques à venir.

## Objectifs 2030 et 2050

*par rapport aux chiffres de 2019*

### LES CHIFFRES POUR 2030



ÉMISSION DES GES  
**-52%**



CONSOMMATION  
ÉNERGETIQUE  
**-25%**



ÉNERGIES RENOUVELABLES  
**25%**

### LES CHIFFRES POUR 2050



ÉMISSION DES GES  
**-88%**



CONSOMMATION  
ÉNERGETIQUE  
**-49%**



ÉNERGIES RENOUVELABLES  
**60%**

**BONE!**

**La mission est ambitieuse. Mais la question du dérèglement climatique mérite une réponse dynamique et objectivée, pour laquelle la réflexion et la planification vont de pair avec l'action. À Saint-Germain-en-Laye, le secteur des mobilités représente à lui seul 58% (30% pour le fret routier et 28% pour la mobilité des personnes) des émissions de gaz à effet de serre. S'y ajoutent les consommations d'énergie des bâtiments (26%), et la consommation de biens et l'alimentation (16%). Face à ces données, la Ville a décidé d'agir sur tous les fronts. Dans ce dossier, nous vous proposons de vous familiariser avec la démarche Saint-Germain-en-Laye zéro carbone, qui vise à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, dans un pari collectif où Ville et citoyens sont associés, engagés dans un projet de transformation profonde et positive, pour faire de la transition écologique un moteur de bien-être et de solidarité. Quand cette démarche est-elle née, qu'implique-t-elle, quelles sont les actions engagées et celles à venir, où en sommes-nous dans le calendrier... Le JSG fait le point.**

**DES EXEMPLES CONCRETS**



Tendre vers l'objectif zéro carbone demande mesures de sobriété, efficacité énergétique, recours aux énergies renouvelables, préservation de la biodiversité...

Pour le volet aménagement, citons, par exemple, le Plan de végétalisation, renaturation et d'adaptation des espaces publics, ou encore la révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du Site patrimonial remarquable (SPR).

En matière d'éveil des consciences, la sensibilisation de la jeunesse aux transitions et à la préservation de la biodiversité via le programme Equilibre ; le Budget

participatif ; le déploiement du projet Axiom (méthode pour l'inclusion, la santé, le vivre ensemble).

Côté mobilités, la mise en service du T13 ou le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques; tandis que le Plan de performance des cantines s'inscrit dans le volet économie circulaire, et que le forage géothermique dans la nappe du Dogger (lire également page 10), et le Plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux, s'inscrivent dans celui de la promotion de la sobriété énergétique.

**CALENDRIER & AVANCEMENT**

**Janv. - Avril 2024**

Création de la Direction des Transitions et du Conseil local des Transitions, finalisation des outils de suivi (SECAP)

**Juin 2024**

Adoption du PACE en conseil municipal

**2024 - 2030**

Mise en œuvre opérationnelle et évaluations périodiques

**Été 2023**

Rédaction du PACE

**Dec. - Mars 2023**

Ateliers techniques et séminaires de formation

**Juin 2021**

Signature de la Convention des maires

**Mai 2022**

Lancement du diagnostic

**Sept. - oct. 2022**

Concertation, sélection de 60 citoyens ambassadeurs Zero Carbone

## En bref

### PRENEZ DATE !

Samedi 6 septembre, 9 commerçants de la rue du Vieil-Abreuvoir (La Cave du Vieil Abreuvoir, Ban Kesara, Bonhomme de bois, La Niche, Auxa Camomille, Tout sur la table, Petites pépites, Entre parenthèses, Pianos Daudé – qui proposera une animation musicale) vous convient à re(découvrir) leurs boutiques. N'hésitez pas à venir les rencontrer !

### T13

Du vendredi 4 au dimanche 6 juillet, à partir de 21 heures, interruption du trafic. Un service de bus de remplacement sera mis en place.

### RER A

Du samedi 9 au vendredi 22 août, la circulation des trains entre Saint-Germain-en-Laye et Le Vésinet-Le Pecq sera interrompue. (Lire *Le JSG* 867).

### OFFRE

La salle des ventes de Saint-Germain-en-Laye recrute :  
• responsable de salle/magasinier/  
manutentionnaire (permis B et véhicule indispensables)  
• assistant(e) judiciaire  
Ces postes sont à pourvoir immédiatement.  
Envoyez votre CV à l'adresse :  
elisabeth.goncalves@sgl-encheres.com



**Le 18 juin, Saint-Germain-en-Laye a commémoré l'appel historique du général de Gaulle, prononcé à Londres il y a 85 ans. La cérémonie s'est déroulée en présence de Laëtitia Cesari-Giordani, sous-préfète, d'Arnaud Pericard, des autorités, des élus municipaux et des associations patriotiques dans les jardins de l'hôtel de ville.**

## Union pour Saint-Germain / Fourqueux

### Atteindre l'équilibre Zéro Carbone en 2050

Au lendemain de chaque conseil municipal, nous pouvons mesurer, par l'importance des délibérations, le chemin que nous parcourons. Le 26 juin, la délibération votée concernant le forage dans l'aquifère calcaire du Dogger, va permettre de puiser à 1500m de profondeur une eau à 60 degrés et va surpasser le forage à l'Albien déjà réalisé. Une fois la chaleur de cette eau utilisée, elle sera ensuite réinjectée dans le sous-sol, à quelques centaines de mètres de son lieu de prélèvement, rendant cette action encore plus éco-responsable. La température récupérée viendra augmenter considérablement le réseau de chaleur qui permet à plus de 12 000 équivalents-logements d'utiliser une solution de chauffage presque décarbonée. Dans un autre domaine, le Conseil local des transitions s'est réuni le 11 juin dans son volet mobilité. S'il est reconnu que la Ville cherche à limiter la prégnance de l'automobile dans le centre historique, l'équilibre est à rechercher avec la nécessité de permettre le travail de nos commerçants. La cohabitation entre voitures et vélos doit être recherchée par tous. Si les règles sont connues, leur application doit être accompagnée par le respect des unes et des autres. Nous allons y parvenir. En ce qui concerne le T13, les communes qu'il traverse ont entamé une discussion avec l'exploitant de la ligne afin que chaque rame soit dotée d'une voiture pour les deux roues. Les actions mises en place par la Ville serviront le territoire communal, mais doivent aussi être moteur pour les communes voisines, l'intercommunalité et le département. Si Saint-Germain-en-Laye se veut exemplaire dans ce domaine, elle veut aussi être un exemple pour ses voisines. La lutte contre le réchauffement climatique ne peut en aucun cas être un travail isolé, cela doit être la préoccupation de tous.  
**Daniel Level**  
Maire délégué de la commune déléguée de Fourqueux

[Texte non parvenu]

## Saint-Germain écologique et solidaire

## Unis pour agir Saint-Germain / Fourqueux

[Texte non parvenu]

## Audace pour Saint-Germain

### Retour sur le conseil municipal

Mercredi 25 juin, notre groupe a réitéré son opposition à toute politique de stationnement qui évincerait les clients du centre-ville. C'est le cas lorsqu'il est trop cher. C'est aussi le cas quand le recours grandissant à des solutions de paiement électronique conduit au retrait des horodateurs, au détriment des habitants quand l'application téléphonique ne fonctionne pas... Nous avons redit que la Ville ne devait pas garantir les emprunts visant à construire des logements sociaux dont le niveau est d'ores et déjà astronomique à Saint-Germain-en-Laye : plus de 26 % ! Audace pour Saint-Germain défend à l'inverse notre identité locale et les libertés communales à l'heure où l'État se désengage financièrement tout en continuant de multiplier les tracasseries. La subsidiarité nous invite à garder nos compétences, sans transfert imposé ni partage illisible. Le Sénat nous a donné raison en rétablissant la liberté communale pour deux compétences majeures. Pourtant, la Ville est entièrement dépossédée aujourd'hui de l'eau potable. L'assainissement demeure quant à lui partagé entre la communauté d'agglomération (CASGBS) et la ville. Quel intérêt réel pour les habitants ? Nous avons aussi tenu durant ce dernier conseil municipal de la saison à dénoncer les scènes de violence inédites et les mouvements de foule durant la fête de la Musique. Notre ville n'est pas épargnée par l'ensauvagement généralisé qui touche la France. Saint-Germain-en-Laye est l'une des rares communes d'Île-de-France ouverte aux personnes de tous âges et entend le rester. Nous continuerons à veiller à ce que toutes les générations s'y sentent reconnues et en sécurité. Un grand merci à notre police municipale pour son sang-froid le soir du 21 juin ! À l'heure où vous lisez ces lignes, la 372e fête des Loges a débuté. Venez vous y divertir et vous restaurer. Nous souhaitons une bonne édition à nos amis forains.  
**Didier Rouxel & Luc Le Garsmeur**  
audacepoursaintgermain@gmail.com

# MARIAGES



**Vendredi 6 juin • Par Élisabeth Guyard**  
Orane Thoumyre & Hugo Petit



**Samedi 7 juin • Par Anne de Jacquetot**  
Clémence Sornay & Noé de Solages



**Samedi 7 juin • Par Élisabeth Guyard**  
Laura Esteban Walker & Grégoire Calmel



**Samedi 7 juin • Par Élisabeth Guyard**  
Camille Chanard & Éric Bailly



**Samedi 7 juin • Par Élisabeth Guyard**  
Marine Carcanague & Sofian Ben Soltana



**Samedi 14 juin • Par Arnaud Pericard**  
Albane Dumont & Augustin Pacton



**Samedi 14 juin • Par Marillys Macé**  
Océane Bernard & Julien Hermann



**Samedi 14 juin • Par Marillys Macé**  
Élisabeth Parpaite & Edgard de Cherisey

## NUMÉROS UTILES

- SAMU et urgences médicales : 15
- Police Nationale : 17  
ou 01 39 10 91 00
- Pompiers : 18
- Police Municipale : 01 30 87 20 08
- Gendarmerie : 01 39 04 04 00
- Centre antipoison : 01 40 05 48 48
- Pharmacies de garde en cas d'urgence : 01 39 10 91 00 ou 17
- SOS Médecin : 01 39 58 58 58
- Centre hospitalier intercommunal : 01 39 27 40 50
- Ambulances : 08 25 00 21 15
- SOS Dentaire : 01 43 37 51 00
- Dépannage Gaz (G.R.D.F) : 0 800 47 33 33
- Dépannage ENEDIS : 09 726 750 78
- Urgences vétérinaires : 3115

## LA RÉDACTION

Le Journal de Saint-Germain  
16, rue de Pontoise – BP10101  
78101 Saint-Germain-en-Laye  
[journal@saintgermainenlaye.fr](mailto:journal@saintgermainenlaye.fr)  
Directeur de la publication :  
Arnaud Pericard  
Rédactrice en chef : Bérengère Adda  
Journalistes : Clémentine Paire  
et Garance Burel  
Photographe : Marceau Hussenet  
Publicité : Nathalie Milliot (01 30 87 22 23)  
Maquette : Cithéa  
Distribution : Boitaulxlettres France  
(01 64 97 11 31)

Impression : Imprimeries IPS Pacy  
Route de Paris – 27120 Pacy-sur-Eure  
Création : Cithéa



Tirage : 33 500 exemplaires  
ISSN : 3037-2542



**Wedgwood**  
Agencement Menuiserie

T. 01 34 43 83 83  
[contact@maisonswedgwood.com](mailto:contact@maisonswedgwood.com)

5 rue des Saules  
95280 Jouy le Moutier



[maisonswedgwood.com](http://maisonswedgwood.com)



**COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE,  
ASSOCIATIONS, INSTITUTIONNELS,  
AUGMENTEZ VOTRE VISIBILITÉ !**

Prochaines éditions :  
18 juillet et 5 septembre

**33 500 EXEMPLAIRES /  
20 NUMÉROS PAR AN**

Le JSG est distribué dans toutes les boîtes  
aux lettres et est à disposition dans 36 points  
de la commune nouvelle

Envoyez-nous un courriel, à l'adresse :  
[journal@saintgermainenlaye.fr](mailto:journal@saintgermainenlaye.fr)  
ou contactez-nous au 01 30 87 22 23



Le 28 juin, à l'hôtel de ville, lors de la cérémonie de mi-mandat, les élus des conseils municipaux des jeunes (Junior, Collégiens, Lycéens), ont présenté les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre lors de leur deuxième année de mandat :

- Sensibiliser les écoles à la protection de la biodiversité, pour le CMJ.
- Sensibiliser à la bonne conduite en mobilités douces en ville et sécuriser les déplacements, pour le CMC.
- Proposer du contenu d'informations à destination de la jeunesse avec la création d'un compte Instagram, pour le CML.



Le 16 juin, 12 jeunes Ukrainiens âgés de 12 à 17 ans venus de Nizhyn, ville amie et partenaire de Saint-Germain-en-Laye, ont été reçus à l'hôtel de ville par Sylvie Habert-Dupuis, première adjointe chargée de l'Éducation, de la Jeunesse, et des Relations Internationales et Marc Miloutinovitch, conseiller municipal en charge des Relations internationales et des Questions de défense. Hébergés dans des familles saint-germanoises, ils participent à un programme d'activités préparé par la Ville et La Maison Ukrainienne, jusqu'au 26 juin.



Le vendredi 27 juin au Manège royal, les CM2 de la Ville ont reçu leur médaille du passeport du civisme, document récemment conçu en France pour les CM2 afin qu'ils effectuent des actions civiques tout au long de leur scolarité. En présence d'Arnaud Pericard, Sylvie Habert-Dupuis, Laure Meunier et Myriam Slempek, conseillères municipales.



Mardi 17 juin, à l'Espace Pierre-Delanoë, s'est tenu le pot de départ de Nicolas François, directeur de l'école Charles-Bouvard. Étaient présents Arnaud Pericard, Sylvie Habert-Dupuis et Nathalie Lesueur, adjointe de la commune déléguée de Fourqueux.



Mardi 24 juin à l'hôtel de ville s'est tenue la cérémonie de départ à la retraite des enseignants, en présence de Sylvie Habert-Dupuis, Karine Peyresaubes, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et au Soutien à la parentalité, Nathalie Lesueur et Vincent Migeon.



À l'occasion de son exposition *Laisser son empreinte : six siècles de l'estampe*, le musée Ducastel-Vera, a accueilli, du 13 au 16 juin, une exposition pensée par les collégiens de treize collèges environnants. Les visiteurs ont pu apprécier les productions de ces jeunes artistes.

Également : Olga Naidenko, assistante de langue russe au lycée Jeanne d'Albret, a remporté le 28 mai le premier prix au concours d'éloquence Les Cicéronnades dans sa catégorie, en langues anciennes et vivantes. Sa victoire a fait résonner le nom de Jeanne d'Albret au château de Chambord ! Mercredi 4 juin, Camila, élève du lycée Jeanne d'Albret, a remporté le Grand Prix de la première édition du concours Caricature et démocratie, qui s'adresse aux lycéens franciliens, et qui favorise la liberté d'expression, la laïcité, l'esprit critique et la lutte contre la désinformation. Ce prix, remis par Valérie Péresse, présidente de la Région, récompense la force graphique de Camila qui s'est distinguée des autres lauréats.